



DOSSIER DE PRESENTATION

NOTICE DE CANDIDATURE Présélections et sélections 2023

Préambule :

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

Table des matières

Le mot du Président de la commission.....	2
Présentation de l'Échange International des Cadets de l'Air.....	3
Le concept.....	3
Le statut de Cadet de l'Air.....	4
L'Échange 2023.....	4
Dates.....	4
Pays partenaires.....	4
Modalités.....	4
Faire acte de candidature.....	5
Les conditions.....	5
Le processus de sélection.....	6
Présélection.....	6
Sélection finale.....	6
Nous contacter.....	7
ANNEXE 1 : Préparer l'oral d'anglais.....	8





Le mot du Président de la commission

Madame, Monsieur,

Après presque deux années marquées par la pandémie de COVID-19, la commission Cadets de l'Air a eu le plaisir d'initier la reprise de l'échange en Europe dès 2022. Les six pays européens ont ainsi pu participer à un échange certes géographiquement restreint mais toujours **riche en rencontres et expériences aéronautiques**.

L'**échange 2023** marquera la 73^{ème} participation de la France à l'Echange International des Cadets de l'Air. Cette année encore nous serons contraints de limiter nos destinations aux pays européens. Lors de la conférence mondiale de l'International Air Cadet Exchange Association qui s'est tenue à Londres en septembre 2022, les quelques pays extra-européens qui participeront à l'échange 2023 ont fait part de leur volonté de reprendre leurs activités dans des conditions simplifiées afin de faciliter leur reprise après 3 années d'interruption. Les destinations proposées sont sélectionnées sur le seul critère du **programme aéronautique offert aux Cadets de l'Air** et non en fonction de la distance, et les programmes proposés par nos partenaires européens sont d'une grande qualité.

Echange dédié à la passion pour l'aéronautique, il permet aux jeunes membres nos fédérations et issus de nos clubs, de partir à l'étranger à la rencontre de Cadets du même âge et animés par cette même passion.

Ce programme est organisé sous l'égide de l'**Aéro-Club de France**, avec le soutien de la DGAC et de divers partenaires, et constitue de fait la **seule action commune** vers les jeunes de nos différentes fédérations aéronautiques.

Rencontres uniques et incroyable expérience, il est certain que cet échange marquera la vie aéronautique de nos ambassadeurs, étendant leurs horizons aéronautiques, culturels et humains.

Je ne doute pas que cette année nombreux seront les candidats qui sauront démontrer leur motivation pour participer à cette aventure aéronautique et humaine unique. Ces échanges constituent une récompense et un honneur aussi bien pour les jeunes licenciés que pour les clubs qu'ils représentent.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations aéronautiques.

Valentin GASC
Président de la commission Cadets de l'Air





Présentation de l'Échange International des Cadets de l'Air

Le concept

Chaque année plus de **500 jeunes passionnés** d'aéronautique participent à un échange international initié en 1946 par le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Canada.

La première participation de la France date de 1949. Depuis, entre 15 et 20 **Cadets de l'Air français** sont sélectionnés chaque année pour y participer. Ils sont invités par un des pays partenaires de la France à découvrir la **culture aéronautique** de ce pays avec des Cadets du monde entier. En plus des réceptions officielles, des visites d'entreprises et de musées, des vols, ce sont surtout **des rencontres et des amitiés** qui marqueront les jeunes Cadets de l'Air. Dans le même temps, un nombre identique de **Cadets de l'Air étrangers** issus des mêmes pays partenaires sont reçus en France pour découvrir la richesse de notre patrimoine aéronautique.

L'Échange International des Cadets de l'Air est une **expérience unique** en son genre. Il s'adresse à un **large public** passionné par ce qui vole : de l'avion au planeur, de l'ULM à la construction amateur, de l'aéromodélisme au parachutisme, du vol libre au ballon. Tous les adhérents des **9 fédérations du CNFAS** respectant les critères d'âge peuvent faire acte de candidature. La sélection des Cadets de l'Air est fondée sur leur **motivation, passion et implication** dans le monde aéronautique et non sur un minimum d'heures de vol, de sauts ou de compétitions.

L'organisation de cet échange et la sélection des Cadets de l'Air français sont aujourd'hui confiées à la commission Cadets de l'Air de l'**Aéro-Club de France**. Les activités sont soutenues par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par des partenaires privés comme Dassault Aviation, Air France, le GIFAS, FlightSafety International, Dassault Falcon Service, Airbus, Ready2Fly et bien d'autres.





Le statut de Cadet de l'Air

Véritable **ambassadeur aéronautique**, le Cadet de l'Air est le représentant de la France auprès des autorités locales du pays qui l'accueille et des autres Cadets de l'Air étrangers présents.

Par sa participation à l'Échange, le Cadet de l'Air promeut l'**amitié** et la **tolérance** au-delà des frontières en partageant sa **passion** pour l'Aviation avec des jeunes des quatre coins du globe.

L'Échange 2023

Dates

L'Échange International des Cadets de l'Air se déroulera **du 13 au 27 juillet 2023**.

Pays partenaires

16 Cadets français partiront dans l'un de nos pays partenaires pendant qu'un même nombre de Cadets étrangers sera reçu en France.

Cette année, les pays qui échangeront avec la France sont :

- **Allemagne**
- **Belgique**
- **Pays-Bas**
- **Royaume-Uni**

Les programmes proposés par ces pays seront disponibles ultérieurement sur le site internet de l'[International Air Cadet Exchange Association](https://www.icae.org/).

Modalités

A partir du rassemblement des Cadets de l'Air français à Paris, tous les frais de déplacement, nourriture et logement sont couverts par l'organisation responsable (Aéro-Club de France ou pays d'accueil). Les dépenses personnelles hors du programme ne sont pas prises en charge.

La seule participation financière demandée aux Cadets de l'Air sélectionnés sera de 300€ pour l'achat de l'uniforme.

Les frais de candidature s'élèvent à 10€ pour toute première tentative. Les tentatives suivantes, tant que les critères d'âge sont respectés, sont gratuites. Les modalités de paiement sont précisées sur le site internet lors de l'acte de candidature.



Faire acte de candidature

Les conditions

- Être membre et être présenté par une **association affiliée** par la FFA, FFAérostation, FFAM, FFH, FFP, FFPLUM, FFVL, FFVP, ou RSA.
- Avoir **entre 18 et 20 ans**, 18 au plus tard le 13/07/2023, 20 ans au plus tôt le 27/07/2023. Aucune dérogation ne sera possible.
- Posséder **une expérience aéronautique** dans son ou ses domaines. Le nombre d'heures de vol ou de sauts n'est pas un critère. Les candidats sont invités à mettre en avant leur implication dans le monde aéronautique : bénévolat, BIA, associations aéronautiques diverses, appartenance au CA d'un aéroclub, ou toute autre activité dans ce domaine.
- Avoir une bonne connaissance de la **langue anglaise parlée** : voir Annexe 1.
- Être de nationalité française.





Le processus de sélection

Présélection

Une première étape de présélection sur dossier est réalisée par un jury constitué exclusivement de membres de la commission.

La présélection est basée sur les éléments suivants :

- **Formulaire de candidature** en ligne
- **Lettre de motivation** (400 mots maximum) dûment présentée et mise en page
- **Avis et appréciation du Président du club** présentant le ou la candidat(e) attestant de l'implication du candidat dans sa structure ainsi que de ses licences

Le processus de dépôt de dossier est à réaliser **entièrement sur notre [site internet](#)** et se décline en 3 étapes :

1. Formulaire à remplir
2. Envoi des documents (lettre de motivation, avis du Président, photo d'identité) via l'outil du site internet (un mail est à votre disposition en cas de problème technique)
Attention : merci de respecter la nomenclature et le format des fichiers demandés.
3. Règlement des frais de dossier : chèque à envoyer par voie postale en courrier non recommandé. Les éléments tels que l'ordre et l'adresse sont indiqués sur le site.

Le dépôt des candidatures sera ouvert du 1^{er} décembre 2022 au 15 janvier 2023, 23h59. L'ensemble des étapes de la procédure devra être réalisé pendant cette période, toute candidature incomplète au terme sera systématiquement rejetée.

Les résultats de la présélection seront annoncés par mail la semaine du 23 janvier 2023.

Sélection finale

Les candidats admissibles seront conviés à Paris dans les locaux de l'Aéro-Club de France pour une demi-journée d'épreuves de sélection **le weekend des 18 et 19 février 2023.**

Les épreuves sont les suivantes :

- Un **questionnaire écrit** de :
 - Culture générale et actualités
 - Culture aéronautique
- Une **mise en situation en anglais** : voir [Annexe 1](#).
- Un **exercice en groupe** d'une durée de 15 minutes encadré par des membres de la commission.
- Un **entretien avec le jury** composé de membres de la commission et de représentants de toutes les fédérations aéronautiques. D'une durée de 10 minutes il a pour but d'étudier les motivations du candidat.





Attention : toute triche ou tentative avérée lors de ces épreuves sera sanctionnée d'un rejet immédiat de la candidature ainsi que d'une interdiction de se représenter les années suivantes.

Les candidats seront guidés et accompagnés lors des sélections finales par des anciens Cadets de l'Air.

Les résultats seront annoncés par mail début mars 2023.

Nous contacter

La Commission Cadets de l'Air est à la disposition des candidats pour toute question n'ayant pas été abordée dans ce document ou sur son site Internet.

Vous pouvez nous contacter :

- Par mail : commission@cadetsdelair.fr
- Sur nos réseaux sociaux :
 - Facebook : [Echange International des Cadets de l'Air](#)
 - Instagram : [@iace france](#)
 - Twitter : [@IACE France](#)
 - LinkedIn : [Echange International des Cadets de l'Air](#)

Nous vous invitons à vous abonner à nos réseaux sociaux et à consulter régulièrement notre site Internet pour suivre nos actualités.



ANNEXE 1 : Préparer l'oral d'anglais

L'Échange International des Cadets de l'Air est par nature **international**, c'est pourquoi nous souhaitons nous assurer que vous serez à l'aise une fois seul avec vos homologues étrangers. Pas de panique, nous ne nous attendons pas à ce que vous puissiez réciter du Shakespeare par coeur ! Cependant, votre capacité à comprendre les autres et vous faire comprendre est essentielle.

 *Comment ça se passe ?* L'oral d'anglais consiste en un entretien en petit comité : vous échangerez sur des sujets variés, **comme si vous étiez en échange**, avec deux à trois anciens cadets.

 *Ça dure combien de temps ?* 10 minutes.

 *Comment s'y préparer ?* Pour travailler son anglais, comme pour toutes les langues, le secret est la régularité ! Faites-en une petite dose tous les jours. **La clé est d'entretenir sa motivation**, pour cela tous les moyens sont bons.

Utiliser des applications mobiles permet de réviser en s'amusant, comme par exemple : Babel, Duolingo,... le choix est grand, et les versions gratuites des applications sont amplement suffisantes.

Ces applications sont utiles mais ne suffisent pas en elle-même pour progresser sur tout. **Regardez des séries, des films, des vidéos, en version originale**, si besoin avec sous-titres anglais. Si vous êtes à court d'idées, nous vous proposons ci-dessous de nombreuses ressources qui peuvent vous aider.

Bon courage pour votre préparation !

La commission des Cadets de l'Air

Ressources

Sur Youtube :

- [Mustard](#) (aéronautique)
- <https://www.aerotime.aero/22934-top-10-aviation-youtube-channels>
- [Kurtzgesagt](#) (vulgarisation scientifique)
- [TED Talk](#) (vulgarisation sur sujets variés)
- [Business English with Christina](#) (langue)

Films

- [The Right Stuff](#) (L'étoffe des Héros)